COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/02/2021 à 12h01
Réference de l'AR : 002-200043495-20210202-DEB202102_04-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2021

Délibération n°4

Date de convocation : le 25/01/21 Date d'affichage : le 16 FEV. 2021

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Présents : Eric DELHAYE – Fabrice FERON – Maxime KELLER - Sylvie LETOT-DURANDE - Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Mathieu FRAISE - Benoit BUVRY - Franck DEMAZURE - Yves ROBIN

Absents excusés donnant pouvoir :

Absents excusés :

Objet : Transports et mobilités douces : Dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) : attribution des subventions

Rapporteur : Maxime KELLER

Exposé :

Par délibération du 25 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de mettre un place un dispositif d'aide aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique à compter du 01/09/2020. Je vous rappelle que le montant de l'aide est de 300 € par bénéficiaire. Pour en bénéficier, il faut remplir les conditions suivantes :

- Etre une personne physique majeure résidant dans l'une des communes de la CAPL,
- Acquisition d'un VAE défini selon l'art R311-1 – point 6.11 du code de la route (*cycle à pédalage assisté : cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km / h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler*) et n'utilisant pas de batterie au plomb,
- Acquisition d'un VAE chez un commerçant professionnel situé sur le territoire de la CAPL à compter du 01/09/2020.

L'enveloppe qui a été allouée pour la période du 01/09/2020 au 31/12/2020 est de 15 000 € abondée de 15 000 € par décision modificative validée par le conseil communautaire du 10/12/2020. Au total, une enveloppe de 30 000 € a donc été attribuée en 2020 pour ce dispositif.

Lors du bureau communautaire du 26/11/2020, l'octroi d'une subvention pour les dossiers 1 à 87 a été validée. Vous trouverez ci-joint pour validation les dossiers n°88 à 100 qui ont été déposés complets et éligibles. Après octroi d'une subvention de 300 € pour chacun des dossiers, les crédits alloués pour la période du 01/09/2020 au 31/12/2020 sont donc épuisés.

60, rue de Chambry - 02000 AULNOIS-SOUS-LAON - **Tél : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04**
Email : contact@ca-paysdelaon.fr - Site internet : www.ca-paysdelaon.fr
N° SIRET : 200 043 495 000 15 - Code APE : 8411Z

Délibération :

Vu l'avis favorable de la commission transport du 19 janvier 2021

Le Conseil Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 - D'APPROUVER le versement d'une aide de 300 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à : Frédéric RAYAUME, Gérard DELETTRE, Michel DELFOLIE, Jean-Marc FANGLAIN, Clément TANDART, Stéphanie DOUBLEMARD, Jackie DELOZANNE, Nathalie DUMONT, Valérie MAILLET LERAT, Frédérique MAUPIN, Morgan GHEERAERT, Joël BUDA et Vivianne DELANNOY.
2 - DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

Le Président

Eric DELHAYE

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 16 FEV. 2021

Le Président

Eric DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 10
Nombre de conseillers présents	: 10
Nombre de votes exprimés	: 10
Votes favorables	: 10
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON DU 02/02/2021
DISPOSITIF D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE
TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMANDES

N°	NOM/PRENOM	COMMUNE DE RESIDENCE	AGE	COMMERÇANT	MONTANT VELO (TTC)	DEPOT (INTERNET/CAPL)	DATE DE DEPOT OU DE COMPLETUDE	MONTANT ATTRIBUÉ
88	RAYAUME Frédéric	VIVAISE	52	INTERSPORT	699,99 €	INTERNET	12/11/2020	300,00 €
89	DELETTRE Gérard	VIVAISE	75	INTERSPORT	699,99 €	INTERNET	14/11/2020	300,00 €
90	DELFOLIE Michel	LAON	69	NORAUTO	999,00 €	CAPL	18/11/2020	300,00 €
91	FAGLAIN Jean-Marc	MOLINCHART	62	INTERSPORT	999,99 €	INTERNET	20/11/2020	300,00 €
92	TANDART Clément	FESTIEUX	25	INTERSPORT	599,99 €	INTERNET	21/11/2020	300,00 €
93	DOUBLEMARD Stéphanie	LAON	48	INTERSPORT	699,99 €	CAPL	23/11/2020	300,00 €
94	DELOZANNE Jackie	CHAMOUILLE	67	INTERSPORT	1 599,96 €	INTERNET	30/11/2020	300,00 €
95	DUMONT Nathalie	CHAMBRY	58	MEGACYCLES	2 999,00 €	INTERNET	01/12/2020	300,00 €
96	MAILLET LERAT Valérie	VIVAISE	50	INTERSPORT	629,99 €	INTERNET	07/12/2020	300,00 €
97	MAUPIN Frédérique	LAON	48	MEGACYCLES	3 999,00 €	INTERNET	07/12/2020	300,00 €
98	GHEERAERT Morgan	LAON	30	DECATHLON	799,00 €	INTERNET	08/12/2020	300,00 €
99	BUDA Joël	CHAMBRY	67	INTERSPORT	1 499,99 €	CAPL	15/12/2020	300,00 €
100	DELANNOY Viviane	LAON	65	NORAUTO	499,00 €	CAPL	18/12/2020	300,00 €
							TOTAL	**3 900,00 €**